

Rappels réglementaires et Bonnes Pratiques

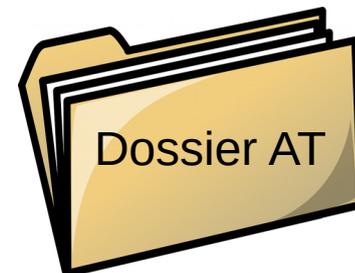
Marie-Rose Mendes Semedo
Chargée d'études



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

Direction départementale des territoires de l'Essonne
9^e Rencontre technique de l'accessibilité _ 18/10/2019 St Michel-sur-Orge

Rappel réglementaire



Composition du dossier d'Autorisation de Travaux

- Le dossier est à déposer en 3 exemplaires en mairie.
 - Cerfa de demande d'autorisation de travaux ;
 - Un plan de situation ;
 - Volet accessibilité : un plan coté, plans avant et après travaux, une notice **descriptive**, la ou les demande(s) de dérogation ;



La notice doit respecter les dispositions réglementaires en vigueur



Aide à la constitution du dossier : boîte à outil sur le site de la préfecture, [rubrique accessibilité](#)

- Volet sécurité : notice + plans



Rappel réglementaire

Bonnes Pratiques

- Les PC :
 - Si PC seul pas de consultation
 - Si PC lié à une AT n° d'enregistrement obligatoire
 - Joindre : PC 39 commission accessibilité
PC 40 commission sécurité
- Vérifier complétude dossier
- Indiquer les coordonnées de la personne qui traite le dossier (nom, tel, mail)
- Pas de contrôle de légalité pour des AT
- Rappel du n° d'Ad'ap pour AT liée (cadre 4.3 du cerfa 13824*04)



Merci de votre attention



les bureaux Application du droit des sols et Accessibilité vous proposent des ateliers d'approfondissement des connaissances pour l'instruction des PC, PC /AT, AT :

- Le 5/12/19
- Le 16/1/20
- Le 23/1/20



D'autres dates à venir.....